

CALVIN, SERVET & VALLEE

Jean Calvin, né Jehan Cauvin le [10 juillet 1509](#) à [Noyon \(Picardie\)](#) et mort le [27 mai 1564](#) à [Genève](#), est un [théologien français](#), un important [réformateur](#), et un [pasteur](#) emblématique de la [Réforme protestante](#) du [XVI^e siècle](#), notamment pour son apport à la doctrine dite du [calvinisme](#).

Après des études de [droit](#), Calvin rompt avec l'[Église catholique romaine](#) vers 1530. Du fait des [persécutions](#) contre ceux qu'on appellera plus tard les « protestants » en France, Calvin se réfugie à [Bâle](#), en [Suisse](#), où il publie la première édition de son œuvre maîtresse, l'*Institution de la religion chrétienne* en 1536. La même année, il est recruté par [Guillaume Farel](#) pour aider à la réforme de l'Église à [Genève](#). À la suite d'un différend entre les pasteurs et le Conseil municipal, Calvin et Farel sont expulsés de Genève. À l'invitation de [Martin Bucer](#), Calvin se rend à [Strasbourg](#), où il séjourne entre 1538 et 1541, devenant pasteur d'une église de réfugiés [français](#) et [wallons](#). De Strasbourg, il continue à soutenir le mouvement réformateur à Genève. En particulier lorsque les catholiques tentent d'y reprendre pied grâce à l'[évêque Sadolet](#), Calvin rédige une réponse définitive. Il est finalement invité à revenir dans la cité genevoise en 1541.

Après son retour, Calvin introduit une nouvelle [liturgie](#) et des idées politiques novatrices malgré l'opposition de plusieurs puissantes familles de la ville qui tentent de s'opposer à son autorité, notamment lors du procès de [Michel Servet](#), brûlé vif sur un [bûcher](#) à l'instigation de Calvin. De nouvelles élections et l'arrivée de [réfugiés](#) favorables à Calvin lui permettent d'évincer ses opposants au Conseil municipal. Calvin passe les dernières années de sa vie à promouvoir la Réforme à Genève et dans toute l'[Europe](#).

Calvin est un [écrivain apologétique](#) et un [polémiste](#) engagé dans de nombreuses controverses. Il échange également une riche correspondance avec de nombreux réformés, comme [Philippe Melancthon](#) et [Heinrich Bullinger](#). Outre l'*Institution*, il rédige des commentaires sur la plupart des livres de la [Bible](#), de même que des traités de théologie et des confessions de foi. Il prêche régulièrement à Genève et écrit pour soutenir les martyrs protestants qui attendent leur exécution. Calvin est influencé par la tradition [augustinienne](#) qui le pousse à adopter les concepts de [prédestination](#) et de la souveraineté absolue de [Dieu](#) en ce qui concerne la [rédemption](#) et donc aussi la [damnation](#). Les écrits et les prédications de Calvin fondent la théologie réformée. Les [Églises réformées](#), [presbytériennes](#) et [congrégationalistes](#) ont adopté la pensée calvinienne et l'ont largement diffusée.

Biographie[modifier | modifier le code]

Jeunesse (1509-1535)[modifier | modifier le code]

Jehan Cauvin¹ — qui, suivant la mode des intellectuels de l'époque, latinise son nom en *Calvinus*, retranscrit ensuite en « Calvin »² — est né le 10 juillet 1509 à [Noyon](#) en [Picardie](#), province du [royaume de France](#). Il est l'aîné de quatre fils parvenus à l'âge adulte. Le père, Gérard Cauvin, exerçait la fonction de [notaire](#) de la cathédrale et de responsable du [tribunal ecclésiastique](#). La mère, Jeanne le Franc, était fille d'un aubergiste de [Cambrai](#). Gérard destinait ses fils à la prêtrise.

Jean Calvin se révèle précoce. À l'âge de douze ans, il est employé comme greffier par l'évêque et adopte la [tonsure](#), devenant le 10 mai 1521 chapelain de l'autel Notre-Dame-de-la-Gésine de la [cathédrale de Noyon](#)³. Il bénéficie également de la protection d'une famille influente, les Montmors⁴. Grâce à leur aide, Calvin entre au [collège de la Marche](#) à Paris où il perfectionne son [latin](#) avec [Mathurin Cordier](#)⁵. Puis il y intègre le [collège de Montaigu](#) en tant qu'élève en philosophie, ayant pour condisciple [Ignace de Loyola](#)⁶.

En 1525 ou 1526, le père, Gérard, retire son fils du collège de Montaigu et l'inscrit à l'[université d'Orléans](#) afin qu'il y étudie le droit. Selon [Théodore de Bèze](#) et Nicolas Colladon, ses biographes contemporains, Gérard aurait estimé que son fils gagnerait mieux sa vie comme avocat que comme prêtre⁷. Après quelques années d'études, Calvin entre à l'[université de Bourges](#) en 1529 pour y suivre les enseignements de l'avocat [humaniste André Alciat](#) (un correspondant d'Erasme) et apprend le grec, indispensable à l'étude du [Nouveau Testament](#)⁸.

À l'automne 1533, Calvin adopte les nouvelles idées de la Réforme protestante. Il rapporte cette conversion à deux reprises, de façon différente. Dans son premier récit, qui figure dans ses *Commentaires sur le [livre des Psaumes](#)*, il décrit sa conversion comme un changement soudain, provoqué par Dieu :

« Dieu par une conversion subite dompta et rangea à docilité mon cœur, qui, eu égard à l'âge, était par trop endurci en telles choses. Ayant donc reçu quelque goût et connaissance de la vraie piété, je fus immédiatement enflammé d'un si grand désir de profiter, qu'encore que je ne quittais pas entièrement les autres études, je m'y employai toutefois plus lâchement⁹. »

Dans un second rapport, il évoque un long et difficile processus intérieur, accompagné par une anxiété spirituelle et psychologique :

« Étant véhémentement consterné et éperdu pour la misère en laquelle j'étais tombé, et plus encore pour la connaissance de la mort éternelle qui m'était prochaine, je n'ai rien estimé m'être plus nécessaire, après avoir condamné en pleurs et gémissements ma façon de vivre passée que de me rendre et retirer en la Tienne... Maintenant donc, Seigneur, que reste-t-il à moi, pauvre et misérable, sinon T'offrir pour toute défense mon humble supplication que tu ne veuilles me mettre en compte cet horrible abandon et éloignement de Ta parole dont tu m'as par ta bonté merveilleuse un jour retiré¹⁰. »

Il est admis que cette conversion correspond à une rupture avec l'Église catholique romaine¹¹. Le biographe de Calvin, Bruce Gordon, estime que « les deux récits ne sont pas nécessairement antithétiques ou qu'ils reflètent certaines incohérences dans la mémoire de Calvin mais qu'ils sont deux moyens d'exprimer la même réalité »¹².

En 1532, Calvin obtient sa [licence](#) en droit et publie son premier livre, un commentaire de l'ouvrage *De Clementia* de [Sénèque](#). Après des visites à Orléans et dans sa ville natale de Noyon, Calvin retourne à Paris en octobre 1533. Les tensions étaient alors fortes au [Collège Royal](#) (futur collège de France) entre les humanistes réformés et la direction conservatrice de la faculté. L'un des réformés, [Nicolas Cop](#), est élu recteur de l'université. Le 1^{er} novembre 1533, il consacre son discours d'investiture à la nécessité d'une réforme religieuse et appelle à un renouveau au sein de l'Église catholique.

Ce discours provoque un grand émoi et la faculté dénonce Nicolas Cop comme hérétique, obligeant celui-ci à prendre la fuite et à se réfugier à [Bâle](#), en Suisse. Calvin, proche ami de Cop, est impliqué lui aussi dans le scandale et doit se cacher durant un an. Il trouve refuge chez son ami [Louis du Tillet](#) à [Angoulême](#). Puis on le retrouve à Noyon (où, le 4 mai 1534, il résilie les bénéfices ecclésiastiques qu'il perçoit depuis sa tonsure, cet acte suggérant qu'il est alors converti¹³) ou encore à Orléans. Il est cependant obligé de quitter la France après l'[affaire des Placards](#) au mois d'octobre 1534, déclenchée par des affiches posées dans diverses villes. Ces attaques contre la messe catholique entraînent une violente réaction politique à l'encontre des protestants. En janvier 1535, Calvin rejoint Cop à Bâle, ville ouverte aux idées de l'influent [réformateur Œcolampade](#)¹⁴.

Premiers essais de réforme (1536-1538)[\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)

En mars 1536, Calvin publie la première édition de son *Institutio Christianae Religionis* ou *Institution de la religion chrétienne*. L'ouvrage est une [apologie](#), soit défense de la foi, et un exposé de la position doctrinale des réformés. Il cherche également à offrir une instruction de base pour toute personne intéressée par la religion chrétienne. L'ouvrage est la première expression de [la théologie de Calvin](#). Par la suite, ce dernier amende son écrit et en propose plusieurs nouvelles éditions¹⁵. Peu après la première publication de l'ouvrage, il quitte Bâle pour [Ferrare](#) en Italie, où il devient brièvement secrétaire de [Renée de France](#). Il retourne à Paris en juin avec son frère Antoine pour régler les affaires de leur père. À la suite de l'édit de

Coucy, qui donne six mois aux hérétiques pour se réconcilier avec la foi catholique, Calvin quitte définitivement la France. En août, il part pour [Strasbourg](#), une [ville libre](#) du [Saint-Empire romain germanique](#), qui devient donc une ville-refuge pour les protestants. Mais les [affrontements](#) entre troupes françaises et impériales l'obligent à se détourner de son chemin et il arrive à [Genève](#).

Calvin n'envisage pas de rester à Genève, mais [Guillaume Farel](#), un réformé français qui y réside, lui demande avec insistance de l'aider dans son travail de réforme. Calvin se souvient de cette rencontre particulièrement intense, telle que la narre William Ramsay en 2006 :

« Alors Farel, qui travaillait avec un zèle incroyable pour promouvoir l'Évangile concentra tous ses efforts pour me garder en ville. Et lorsqu'il comprit ma détermination à étudier en privé dans quelque obscur endroit, et vit qu'il n'avait rien gagné de ses supplications, il s'abaissa aux insultes et dit que Dieu maudirait ma paix si je me retenais de lui donner de l'aide dans des temps d'aussi grande nécessité¹⁶. Terrifié par ses paroles et conscient de ma propre timidité et lâcheté, j'abandonnai mon voyage et tentait d'appliquer quelque don que j'avais en défense de la foi¹⁷. »

Calvin accepte sa tâche sans conditions préalables¹⁸. Ses premières fonctions sont mal connues : il reçoit finalement le titre de « lecteur », signifiant probablement qu'il peut procéder à des lectures explicatives de la Bible. En 1537, il est choisi pour devenir « pasteur »¹⁹. Pour la première fois de sa vie, l'avocat-théologien assume des fonctions pastorales comme les [baptêmes](#), les mariages et les services religieux²⁰.



[Guillaume Farel](#), réformateur qui convainquit Calvin de rester à Genève. Portrait tiré des *Icônes* de [Théodore de Bèze](#), 1580.

Tout au long de l'automne 1536, Farel rédige une confession de foi tandis que Calvin écrit des articles séparés sur la réorganisation de l'église à Genève. Le 16 janvier 1537, Farel et Calvin présentent leurs [Articles concernant l'organisation de l'église et du culte à Genève](#) devant le Conseil municipal²¹. Le document décrit la manière et la fréquence des célébrations de l'[eucharistie](#), la raison et la méthode de l'[excommunication](#), l'importance de souscrire à la confession de foi, la pratique du chant dans la [liturgie](#) et la révision des lois sur le mariage. Le Conseil adopte le document dans la même journée²². Calvin rédige aussi un catéchisme, largement basé sur le *Grand Catéchisme* de [Martin Luther](#)²³

Auprès du Conseil, l'influence des deux hommes diminue cependant durant l'année, cette autorité étant réticente à faire appliquer les dispositions des articles de cette confession de foi, à laquelle peu de citoyens avaient encore souscrit. Le 26 novembre, Calvin et Farel débattent avec passion devant le Conseil à ce sujet. En outre, la France cherche alors à former une alliance avec Genève et, comme les deux pasteurs sont Français, les membres du Conseil se mettent à douter de leur loyauté. Enfin une importante querelle politico-religieuse éclate lorsque [Berne](#), l'alliée de Genève dans la réforme des églises suisses, propose d'uniformiser les cérémonies

religieuses. Sa proposition impose l'emploi de [pain azyme](#) dans l'[eucharistie](#). Calvin et Farel refusent de suivre cette recommandation et retardent l'emploi d'un tel pain jusqu'à ce qu'un [synode](#) soit organisé à Zurich pour trancher la question. Le Conseil ordonne cependant aux deux hommes d'utiliser du pain azyme pour le culte de Pâques. En protestation, ils refusent de présider la [cène](#), provoquant une émeute durant le service. Le lendemain, le Conseil expulse les deux pasteurs²⁴.

Farel et Calvin se rendent à Berne et Zurich pour défendre leur cause. Le synode de Zurich attribue une grande part de responsabilité de ce conflit à Calvin, qui n'aurait pas été suffisamment conciliant avec les habitants de Genève. Le synode demande cependant à Berne de plaider en faveur de la réintégration des pasteurs. Le Conseil de Genève refuse néanmoins d'accueillir à nouveau les deux hommes, qui trouvent refuge à Bâle. Par la suite, Farel est invité à diriger l'église de [Neuchâtel](#), tandis que les réformateurs les plus influents de [Strasbourg](#), [Martin Bucer](#) et [Wolfgang Capiton](#), sollicitent Calvin pour qu'il se charge d'une communauté de réfugiés français dans cette ville d'Alsace. Calvin commence par refuser, Farel n'étant pas invité également, mais finit par accepter. En septembre 1538, Calvin prend ses fonctions à Strasbourg et, quelques mois plus tard, obtient la citoyenneté de la ville²⁵.

Pasteur à Strasbourg (1538-1541)[[modifier](#) | [modifier le code](#)]



L'église Saint-Nicolas de Strasbourg où Calvin prêcha en 1538. L'architecture du bâtiment fut modifiée au XIX^e siècle.



[Martin Bucer](#). Il invita Calvin à Strasbourg après son expulsion de Genève. Illustration de [Jean-Jacques Boissard](#).

Durant son séjour à Strasbourg, Calvin ne reste pas attaché à une église particulière mais dirige successivement l'[église Saint-Nicolas](#), l'[église Sainte-Madeleine](#) et l'ancienne église [dominicaine](#) renommée [Temple Neuf](#)²⁶ (ces églises existent toujours, mais toutes ont été transformées). Calvin accueille généralement entre 400 et 500 personnes au culte. Il enseigne chaque jour, et prêche deux sermons le dimanche. La communion est célébrée chaque mois et le chant des psaumes est encouragé²⁷. Il travaille également à la seconde édition de ses *Institutions*, étant notamment mécontent de la structure en forme de [catéchisme](#) de la première version.

Pour la seconde édition, publiée en 1539, Calvin abandonne cette forme en faveur d'une présentation systématique des principales doctrines bibliques. Le livre passe ainsi de six à dix-sept chapitres²⁸. Il rédige parallèlement un autre livre, les *Commentaires de l'épître aux Romains*, qui est publié en mars 1540. L'ouvrage sert de modèle pour ses futurs commentaires : il y inclut sa propre traduction latine du grec, plutôt que de reprendre la [Vulgate](#), une [exégèse](#) et une [prédication expositoire \(en\)](#)²⁹. Dans son introduction, Calvin loue le travail de ses prédécesseurs [Philippe Mélanchthon](#), [Heinrich Bullinger](#) et Martin Bucer mais s'en démarque et critique certaines de leurs positions³⁰.

Durant son séjour à Strasbourg, Calvin souscrit également à la [Concorde de Wittemberg](#)³¹, en vigueur à Strasbourg depuis 1536, et est chargé de défendre la [Confession d'Augsbourg](#) lors du colloque de Ratisbonne en 1540.

Les amis de Calvin le pressant de se marier, ce dernier écrit à l'un de ses correspondants :

« Moi, qui ai l'air si hostile au célibat, je ne suis pas encore marié et j'ignore si jamais je le serai. Si je prends femme, ce sera pour que, mieux affranchi de nombreuses tracasseries, je puisse me consacrer au Seigneur³². »

Plusieurs jeunes femmes lui sont cependant présentées, dont l'une issue d'une famille noble. Calvin accepterait à contre-cœur ce mariage, à condition que la fiancée apprenne le français. Toutefois, la cérémonie, prévue pour mars 1540, n'a jamais eu lieu. Il écrit plus tard qu'il n'a d'ailleurs jamais pensé à épouser cette jeune fille, « à moins que le Seigneur ne m'ait privé de ma présence d'esprit »³³. Finalement, il épouse en août 1540 [Idelette de Bure](#), veuve d'un anabaptiste converti par lui, ayant deux enfants de son premier mariage. Le couple a un fils, Jacques, mort jeune³⁴.

Genève, à la longue, regrette l'expulsion de Calvin, car le climat politique a changé et l'on constate que la fréquentation des cultes diminue. L'alliance entre Berne et Genève vacille en raison de querelles territoriales. Lorsque le cardinal [Jacopo Sadoletto](#) écrit au Conseil municipal, invitant Genève à rentrer dans le giron catholique, le Conseil cherche une autorité ecclésiastique pour lui répondre. [Pierre Viret](#) est consulté, mais refuse ; le Conseil s'adresse alors à Calvin. Sa *Responsio ad Sadoletum* (Réponse à Sadoletto) défend fermement la [réforme protestante](#) à Genève³⁵. Le 21 septembre, le Conseil charge l'un de ses membres, Ami Perrin, de solliciter le retour de Calvin. Un émissaire rencontre le réformateur à [Worms](#), lors d'une conférence destinée à résoudre des disputes religieuses. Sa première réaction est négative, puisqu'il écrit « je préférerais mourir cent fois que de retourner à cette croix sur laquelle je périssais mille fois chaque jour »³⁶.

Après réflexion, cependant, Calvin se déclare néanmoins prêt à suivre l'appel du Seigneur. Il est prévu que Viret prendra temporairement en charge Genève, tandis que Bucer et Calvin visiteront la ville pour organiser les étapes suivantes. Le Conseil municipal insiste toutefois sur la nomination immédiate de Calvin. À l'été 1541, Strasbourg délègue donc Calvin pour six mois à la ville de Genève ; ce dernier et sa famille prennent la route le 13 septembre en direction du Léman, accompagnés d'une escorte officielle³⁷.

Réformes à Genève (1541-1549)[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Article détaillé : [Réforme protestante en Suisse](#).



[Cathédrale Saint-Pierre de Genève](#), principale église de Genève, où Calvin prêcha.



L'une des plaques de rue de la rue Jean-Calvin, dans la vieille ville de Genève.

Soutenant les propositions de réforme de Calvin, le Conseil de Genève vote les *Ordonnances ecclésiastiques* le 20 novembre 1541. Ces ordonnances définissent quatre types de fonctions ministérielles : les pasteurs pour prêcher et administrer les [sacrements](#), les docteurs pour instruire les croyants dans la foi, les [Anciens](#) pour assurer la discipline et les [diacres](#) pour prendre soin des pauvres et des nécessiteux³⁸. Ces ordonnances appellent également à la création d'un [Consistoire](#), tribunal ecclésiastique composé d'«Anciens» laïcs et de pasteurs. Le gouvernement municipal conserve le pouvoir de convoquer des accusés devant le tribunal. Le Consistoire ne peut juger que des affaires religieuses qui n'ont pas d'implications devant la justice civile. Initialement, le tribunal peut infliger des peines, dont la plus sévère est l'excommunication. Le gouvernement civil conteste cependant ce pouvoir et le 19 mars 1543, le Conseil décide que toutes les condamnations seront infligées par les autorités civiles³⁹.

En 1542, Calvin, adaptant un livre liturgique utilisé à Strasbourg, publie *La Forme des Prières et Chants Ecclésiastiques*⁴⁰, étant persuadé que la musique soutient la lecture de la Bible. Le [psautier](#) originel de Strasbourg renferme douze psaumes de [Clément Marot](#) ; Calvin ajoute dans la version genevoise plusieurs hymnes de sa propre composition. À la fin de l'année 1542, Marot se réfugie lui-aussi à Genève et compose dix-neuf autres psaumes. [Loys Bourgeois](#), également réfugié, enseigne la musique à Genève depuis seize ans et Calvin en profite pour intégrer les hymnes de ce dernier⁴¹. La même année, il publie le *Catéchisme de l'Église de Genève*, inspiré de la *Kurze Schriftliche Erklärung* de Bucer (1534).

Durant son ministère à Genève, Calvin rédige plus de 2 000 prédications, données initialement deux fois le dimanche, et trois fois durant la semaine. Ses sermons durent plus d'une heure et l'orateur parle sans notes. Un greffier tente parfois d'enregistrer ses messages, mais peu de sermons sont préservés avant 1549. Cette année-là, le scribe Denis Raguénier, qui a appris ou développé un système de [sténographie](#), est chargé d'enregistrer tous les sermons de Calvin. Une analyse de ces textes, réalisée par T. H. L. Parker, suggère que le prédicateur était constant dans ses thèses et que son style a peu évolué au cours des années^{42,43}.



Idelette de Bure, copie par [Xavier Wurth](#) d'un original de [Cranach l'Ancien](#), Liège, 1909, [Musée de l'Art Wallon](#)

On ne sait que très peu de choses sur la vie privée de Calvin à Genève. Sa maison et son mobilier appartiennent à la Ville. La demeure est assez grande et accueille sa famille, ainsi que celle de son frère Antoine, avec quelques serviteurs. Le 28 juillet 1542, [Idelette](#) donne naissance à un fils, Jacques, mais celui-ci meurt en bas âge. De santé fragile comme son époux, Idelette tombe régulièrement malade à partir de 1545 et, malgré les soins apportés par l'ami du couple [Benoît Textor](#)⁴⁴, elle meurt le 29 mars 1549. Calvin ne se remarie jamais et exprime régulièrement son affliction, comme dans une lettre à Viret datée du 7 avril :

« J'ai été privé de la meilleure amie de ma vie, celle qui, si j'avais été ordonné, aurait volontiers partagé non seulement ma pauvreté mais également ma mort. Durant sa vie elle a été une aide fidèle de mon ministère. D'elle je n'ai jamais connu le moindre reproche⁴⁵. »

Tout au long de sa vie à Genève, le réformateur reste en contact étroit avec ses anciens amis, dont Montmor, Cordier, Cop, Farel, Melanchthon et Bullinger^{46,47}.

Opposition (1546-1553)[\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)

Article détaillé : [République théocratique de Genève](#).



Portrait de Calvin réalisé par un anonyme.

Calvin rencontre bientôt une forte opposition à Genève. Vers 1546, ses adversaires se constituent en un groupe qu'il appelle les [libertins](#). Selon Calvin, ces personnes pensent qu'après avoir été affranchies par la [grâce irrésistible](#) de Dieu, elles sont exemptées des lois civiles et ecclésiastiques. Le groupe rassemble des familles riches et politiquement puissantes à Genève⁴⁸. À la fin du mois de janvier 1546, Pierre Ameaux, un fabricant de cartes à jouer qui a déjà eu maille à partir avec le Consistoire, attaque Calvin en le traitant de « Picard », expression dénotant un sentiment anti-français, et l'accuse de promouvoir de fausses doctrines. Ameaux est condamné par le Conseil et forcé d'[expier](#) son crime en se voyant exposé publiquement, suppliant Dieu de lui pardonner⁴⁹. Quelques mois plus tard, Ami Perrin, l'homme qui avait convaincu Calvin de venir à Genève, se montre aussi ouvertement hostile. Il a épousé Françoise Favre, fille d'un marchand allemand bien établi qui, ayant enfreint les lois contre la danse, a été puni par le Consistoire⁵⁰.

En 1547, l'opposition à Calvin et aux autres pasteurs français réfugiés grandit et gagne la majorité des magistrats civils de Genève. Le 27 juin, une lettre de menaces anonymes en patois [genevois](#) est découverte sur la chaire de la [cathédrale Saint-Pierre de Genève](#), où prêche Calvin. Suspectant un complot contre l'Église et l'État, le Conseil nomme une commission d'enquête. [Jacques Gruet](#), un soutien de Favre, est arrêté, et des preuves contre lui sont découvertes dans sa maison. Sous la torture, il avoue plusieurs crimes, dont la rédaction de la lettre anonyme qui menace Dieu, ses ministres et tout l'ordre religieux. Le tribunal civil le condamne à mort et, avec l'approbation de Calvin, il est décapité le 26 juillet 1547⁵¹, à [Champel](#)⁵².

Les libertins cependant poursuivent leur opposition en attisant le mécontentement populaire, en insultant les pasteurs et en défiant l'autorité du Consistoire. Le Conseil encourage les deux camps en admonestant ou en défendant alternativement Calvin et les libertins. Lorsque Perrin est élu premier syndic en février 1552, l'autorité de Calvin semble tomber à son plus bas niveau. Après quelques défaites devant le Conseil, Calvin demande au Conseil, le 24 juillet 1553, l'autorisation de démissionner. Sa requête est toutefois refusée, l'opposition réalisant qu'elle peut assurément affaiblir l'autorité de Calvin, mais qu'elle n'a pas assez de pouvoir pour le bannir⁵³.

Michel Servet (1553) [\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)



[Michel Servet](#), médecin et théologien antitrinitaire, exécuté à Genève en 1553.

Un retournement de situation a lieu lorsque [Michel Servet](#), fugitif condamné par toutes les autorités ecclésiastiques, arrive à [Genève](#) le 13 août 1553. Servet est un médecin espagnol et un théologien protestant qui critique fermement les doctrines de la [Trinité](#) et le [pédobaptisme](#), c'est-à-dire le baptême des enfants⁵⁴. En juin 1530, il affronte [Cécolampade](#) à Bâle et est expulsé. Il se rend à Strasbourg, où il publie un pamphlet contre la Trinité. [Bucer](#) le réfute publiquement et demande à Servet de partir. Revenu à Bâle, Servet publie les *Dialogues sur la Trinité* en deux

livres ([latin](#) : *Dialogorum de Trinitate libri duo*) qui scandalisent à la fois les réformés et les catholiques. L'[Inquisition espagnole](#) ordonne son arrestation⁵⁵.

Calvin et Servet (ce dernier alors encore à Bâle) entrent en contact en 1546 par l'intermédiaire d'une connaissance commune, l'imprimeur lyonnais [Jean Frellon](#). Leurs lettres débattant de questions théologiques sont signées respectivement *Michael Servetus* et *Charles d'Espeville*, pseudonyme de Calvin. Ce dernier perd finalement patience et refuse de répondre plus longtemps. Il est particulièrement outré lorsque Servet lui renvoie une copie de l'*Institution de la religion chrétienne* sévèrement annotée avec des arguments soulignant les erreurs du livre. Calvin écrit à [Farel](#) le 13 février 1546 en précisant que si Servet devait venir à Genève, il ne pourrait lui garantir un [sauf-conduit](#), « car s'il vient et que je jouisse ici de quelque autorité, je ne souffrirai pas qu'il sorte vivant »⁵⁶.

En 1553, Guillaume de Trie, un ami de Calvin, écrit à l'Inquisition française relativement à Servet⁵⁷, le qualifiant d'« hispano-portugais » et le critiquant pour ses origines juives, récemment découvertes^{58,59,60} ; il écrit encore que « son vrai nom est Michel Servet mais il se fait appeler Villeneuve et pratique la médecine. Il est resté quelque temps à Lyon mais il réside maintenant à Vienne ». Lorsque l'inquisiteur-général de France apprend que Servet se cache à [Vienne](#) sous un faux nom, il contacte le cardinal [François de Tournon](#), secrétaire de l'[archevêque de Lyon](#), pour qu'il enquête. Servet est arrêté et interrogé. Ses lettres à Calvin sont présentées comme preuve d'hérésie mais il nie les avoir écrites. Il déclare, après avoir juré sur la Bible qu'il « était Michel de Villeneuve docteur en médecine d'environ 42 ans natif de [Tudela](#) du [royaume de Navarre](#), une ville sous l'obédience de l'empereur »⁶¹. Le lendemain, il déclare que « ...s'il n'était pas Servet, il prit la personnalité de Servet pour débattre avec Calvin »⁶². Il parvient à s'évader de prison et les autorités catholiques le condamnent à mort⁶³.

En route pour l'Italie, Servet s'arrête à Genève pour des raisons inconnues. Il y est reconnu et arrêté. Le secrétaire de Calvin, Nicolas de la Fontaine, compose un acte d'accusation qui est soumis au tribunal. Philibert Berthelier, procureur, appartient au groupe des libertins et est fils d'un [patriote genevois](#). Les séances du tribunal sont dirigées par Pierre Tissot, beau-frère de Perrin. Les libertins font traîner le procès pour affaiblir Calvin. La réputation d'hérétique de Servet leur crée un dilemme et, le 21 août, le Conseil décide de prendre l'avis des villes confédérées. En attendant les réponses, le Conseil donne le choix à Servet d'être jugé à [Vienne](#) ou à [Genève](#). Celui-ci opte pour Genève. Le 20 octobre, ayant reçu les réponses de [Zurich](#), [Berne](#), [Bâle](#) et [Schaffhouse](#), le Conseil déclare Servet hérétique. Il est condamné au [bûcher](#). Calvin et les autres pasteurs demandent, mais en vain, que par charité ^[réf. nécessaire] il soit décapité⁶⁴. Servet est brûlé vif le 27 octobre 1553 sur le plateau de [Champel](#), aux portes de Genève⁶⁵.

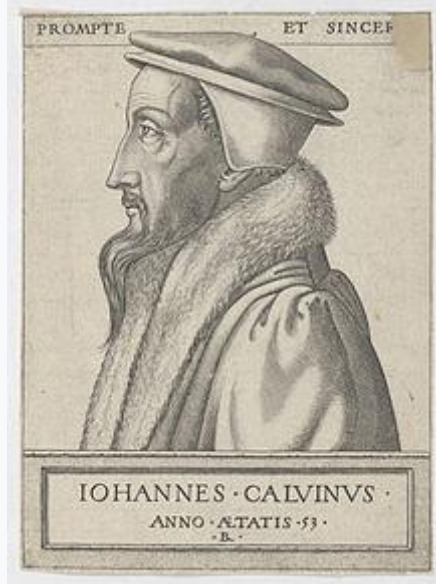
Consolidation de la Réforme (1553-1555)[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Après la mort de Servet, Calvin passe pour un défenseur de la chrétienté, mais son triomphe contre les libertins est encore à venir. Calvin a toujours exigé que le Consistoire ait le pouvoir d'excommunication, malgré la décision contraire du Conseil. Durant le procès de Servet, Philibert Berthelier demande au Conseil la permission de pouvoir prendre la communion, car il avait été excommunié l'année précédente pour avoir insulté un pasteur. Calvin proteste, en avançant que le Conseil n'a pas autorité pour annuler l'excommunication de Berthelier. Avant de connaître l'issue de la dispute, il signale, dans un sermon du 3 septembre 1553, que la demande de Berthelier pourrait être rejetée par les autorités. Le Conseil décida de réexaminer les *Ordonnances* et, le 18 septembre, admet en effet que l'excommunication relève de l'autorité du Consistoire. En novembre, cependant, Berthelier en appelle à une autre assemblée administrative de Genève, le [Conseil des Deux-Cents](#). Ce corps s'oppose au jugement précédent et décide que le Conseil doit être l'arbitre final d'une décision consistoriale. Une fois de plus, l'avis des villes confédérées est requis et, finalement, le 22 janvier 1555, le Conseil se rend à l'arbitrage helvétique : les *Ordonnances* originales doivent être respectées et le Consistoire recouvre la totalité de son autorité⁶⁶.

La chute des libertins commence avec les élections de février 1555. De nombreux réfugiés français ont alors reçu la citoyenneté genevoise et, avec leur appui, les partisans de Calvin regagnent une majorité des voix auprès des syndics et conseillers. Les libertins complotent

cependant et, le 16 mai, se préparent à incendier une maison qu'ils pensaient occupée par des Français. Le syndic Henri Aulbert tente de s'interposer en affichant le [sceptre](#) symbolisant son pouvoir. Perrin, étourdiment, s'empare de ce bâton de commandement, signifiant ainsi qu'il prend le pouvoir. L'insurrection est stoppée dès qu'un autre syndic arrive et l'on emmène Perrin à l'hôtel de ville. Ce dernier, tout comme certains autres meneurs, est expulsé de la ville. D'autres conspirateurs sont arrêtés et exécutés. L'opposition à l'autorité ecclésiastique de Calvin est ainsi décapitée⁶⁷.

Dernières années (1555-1564)[\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)



Jean Calvin à l'âge de 53 ans. Gravure de [René Boyvin](#).

L'autorité de Calvin est dès lors incontestée durant les dernières années de sa vie. Il jouit d'une réputation internationale en tant que réformateur distinct de Martin Luther⁶⁸. Les deux hommes, initialement, s'apprécient, mais un conflit doctrinal se développe entre Luther et le réformateur [Ulrich Zwingli](#), de Zurich, au sujet de l'[eucharistie](#). Calvin se place dans le camp de Zwingli et participe activement aux polémiques entre les branches [luthériennes](#) et [réformées](#) du protestantisme⁶⁹, tout en déplorant le manque d'unité parmi les réformateurs. Il se rapproche par conséquent de Bullinger en signant le *Consensus Tigurinus*, un [concordat](#) entre les églises de Zurich et de Genève. Il entre également en contact avec l'[archevêque de Cantorbéry](#), [Thomas Cranmer](#), lorsque ce dernier appelle à un synode œcuménique de toutes les églises protestantes. Calvin soutient l'idée, mais Cranmer ne parvient pas à la réaliser⁷⁰.

La plus grande contribution de Calvin à la communauté anglophone est l'accueil à Genève des exilés protestants chassés d'Angleterre par les persécutions de la reine [Marie I^{re}](#) à partir de 1555. Ils constituent ainsi leur propre église réformée, menée par [John Knox](#) et [William Whittingham](#), et importent finalement les idées de Calvin en Angleterre et en Écosse⁷¹. Calvin est toutefois plus intéressé par l'introduction de la Réforme en France, son pays natal. Il y soutient la formation d'églises en fournissant des livres et en envoyant des pasteurs. Entre 1555 et 1562, plus de 100 ministres sont ainsi envoyés en France. Cet engagement est entièrement financé par l'église genevoise, le Conseil de la ville refusant de s'impliquer dans des activités de prosélytisme. Les protestants de France étaient alors persécutés en raison de l'[Édit de Chateaubriant](#) promulgué par le roi [Henri II](#). Lorsque les autorités françaises se plaignent de ces actions missionnaires, la Ville de Genève peut en toute bonne foi décliner toute responsabilité⁷².



Le [Collège Calvin](#), aujourd'hui établissement d'enseignement secondaire.

À Genève, Calvin se soucie de la création d'un collège. Le site de l'école est choisi le 25 mars 1558 et l'établissement ouvre ses portes le 5 juin 1559. L'école est divisée en deux parties : un Collège, ou *schola privata*, et un lycée, appelé Académie ou *schola publica*. Calvin tente de recruter deux professeurs, [Mathurin Cordier](#), son ancien ami latiniste basé à [Lausanne](#), et [Emmanuel Tremellius](#), *Regius Professor of Hebrew* à [Cambridge](#). Aucun des deux n'étant disponible, il parvient à convaincre [Théodore de Bèze](#) de se charger de la fonction de recteur. Cinq ans après son ouverture, l'établissement accueille 1 500 étudiants dont 300 à l'Académie. Le Collège devient finalement le [Collège Calvin](#), l'une des [écoles de maturité](#) de Genève, tandis que l'Académie sera l'ancêtre de l'[université de Genève](#)⁷³.



Tombe traditionnellement attribuée à Calvin dans le [cimetière des Rois](#) à Genève.

À l'automne 1558, Calvin est atteint d'une fièvre et, craignant de mourir avant d'achever sa dernière révision de l'*Institution*, il accélère son rythme de travail. Il récrit en grande partie cette nouvelle édition, qu'il considère comme une nouvelle œuvre. Le passage de 21 à 80 chapitres résulte du développement des textes existants, plutôt qu'en raison de l'adjonction de nouveaux thèmes⁷⁴. À l'occasion d'un culte, toutefois, un violent accès de toux pendant la prédication provoque une hémorragie pulmonaire. Sa santé décline dès lors et il donne son dernier sermon à la cathédrale Saint-Pierre le 6 février 1564. Il rédige son testament le 25 avril, prévoyant des legs à sa famille et au Collège. Quelques jours plus tard, les pasteurs genevois lui rendent une dernière visite et ses adieux sont consignés dans son *Discours d'adieu aux ministres*. Il y relate sa vie à Genève, et rappelle les difficultés qu'il a parfois rencontrées.

Calvin meurt le 27 mai 1564 à l'âge de 54 ans. Son corps est d'abord exposé mais, devant l'affluence de visiteurs, les réformateurs craignent d'être accusés de promouvoir le [culte d'un saint](#). Il est inhumé le lendemain dans une fosse anonyme, au [cimetière des Rois](#)⁷⁵.

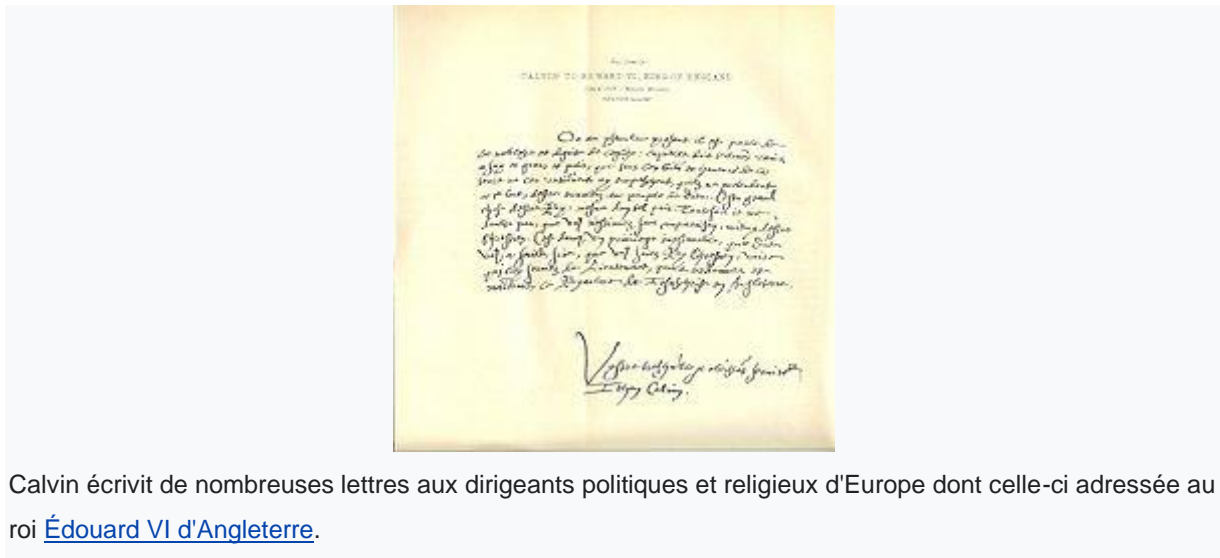
L'emplacement exact de la tombe est inconnu, mais une pierre funéraire est posée au XIX^e siècle pour marquer l'emplacement traditionnellement considéré comme son lieu de repos⁷⁶.

Théologie de Calvin [\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)

Premières publications [\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)

La première publication de Calvin est un commentaire du *De Clementia* de [Sénèque](#). Publié à compte d'auteur en 1532, il s'y montre comme un humaniste dans la tradition d'[Érasme](#), possédant une connaissance approfondie des auteurs classiques⁷⁷. Son premier ouvrage de théologie, *Psychopannychia*, tente de réfuter la doctrine du [sommeil de l'âme](#) proposée par

les [anabaptistes](#). Calvin le rédige probablement à la suite du discours d'investiture de Nicolas Cop, en 1533, mais l'ouvrage n'est publié qu'en 1542 à Strasbourg⁷⁸.



Calvin écrit de nombreuses lettres aux dirigeants politiques et religieux d'Europe dont celle-ci adressée au roi [Édouard VI d'Angleterre](#).

Calvin rédige des commentaires de la plupart des livres de la Bible. Son premier commentaire, sur l'[épître aux Romains](#), est publié en 1540 et il envisage d'écrire des commentaires sur l'ensemble du Nouveau Testament. Il écrit son second traité sur la [première épître aux Corinthiens](#) six ans plus tard, mais consacre ensuite toute son attention à l'objectif qu'il s'est fixé. En moins de quatre ans, il publie des commentaires sur toutes les épîtres de [Paul](#) et discute également ses lettres aux Romains. Il s'intéresse ensuite aux [épîtres catholiques](#), dédiant son texte au roi [Édouard VI d'Angleterre](#). En 1555, il achève son étude du Nouveau Testament en terminant par les [Actes des Apôtres](#) ; il omet la [troisième épître de Jean](#) et l'[Apocalypse](#).

Pour l'Ancien Testament, il rédige des commentaires sur le [Livre d'Isaïe](#), les livres du [Pentateuque](#), les [Psaumes](#) et le [livre de Josué](#). Calvin fonde ses publications sur les conférences données aux étudiants et aux ministres, textes qu'il retravaille ensuite. Cependant, à partir de 1557, faute de temps, il autorise la publication de ses discours directement à partir de notes sténographiées. Ces *Praelectiones* couvrent les [petits prophètes](#), les livres de [Daniel](#), de [Jérémie](#), des [Lamentations](#) et une partie de celui d'[Ézéchiel](#)⁷⁹.

Calvin écrit également de nombreuses lettres et traités. Son [Traité des reliques](#)⁸⁰, rédigé en français en 1543, connaît un grand succès, et est traduit dans plusieurs langues ; il y ridiculise le culte des reliques. Après sa *Responsio ad Sadoletum*, Calvin rédige en 1543, à la demande de Bucer, une lettre ouverte à l'empereur [Charles Quint](#), *Supplex exhortatio ad Caesarem*, qui défend la foi réformée. Suit une lettre ouverte au pape, *Admonitio paterna Pauli III*, en 1544, dans laquelle Calvin critique [Paul III](#) pour son opposition à un rapprochement avec les réformés. Le [concile de Trente](#) entraîne l'application de nouveaux décrets contre les protestants et Calvin réfute ces textes avec ses *Acta synodi Tridentinae cum Antidoto* de 1547. Lorsque Charles-Quint tente de trouver un compromis avec l'[intérim d'Augsbourg](#), Bucer et Bullinger pressent Calvin de répondre. Il rédige le traité *Vera Christianae pacificationis et Ecclesiae reformandae ratio* en 1549, dans lequel il décrit les doctrines qui doivent être défendues, dont la justification par la foi seule⁸¹.

Calvin fournit de nombreux documents de base pour les églises réformées : notamment des traités sur le catéchisme, la liturgie et l'organisation de l'église. Il rédige également plusieurs confessions de foi pour essayer d'unifier les églises. En 1559, il ébauche la confession de foi française, dite [confession de La Rochelle](#). Le synode de Paris l'accepte avec quelques modifications. La [Confessio Belgica](#) de 1561, une confession de foi néerlandaise, est en partie basée sur la confession de La Rochelle⁸².

Calvin est aussi l'auteur de très nombreux [sermons](#) qui occupaient 43 volumes. Par erreur, ces volumes ont été vendus au poids en 1805 par la [Bibliothèque de Genève](#) où ils étaient conservés ! L'ouverture des archives de l'[Église protestante française de Londres](#) à un chercheur

par la pasteure [Leila Hamrat](#) en 1995 a permis de redécouvrir 3 volumes, soit 243 sermons sur les chapitres 22 à 66 d'[Ésaïe](#) prêchés du 22 mai 1557 au 26 août 1559⁸³.

Présentation de la théologie de Calvin [\[modifier\]](#) | [\[modifier le code\]](#)

Articles détaillés : [Calvinisme](#) et [Théologie de l'alliance \(protestantisme\)](#).

Calvin expose sa théologie dans ses commentaires de la Bible, ainsi que dans ses sermons et ses essais. Mais l'expression la plus concise de sa pensée se trouve dans son œuvre maîtresse, l'[Institution de la religion chrétienne](#). Ce livre offre un résumé de ses vues sur la théologie chrétienne et Calvin tient à ce qu'il soit lu parallèlement à ses commentaires⁸⁴. S'il retouche cet ouvrage tout au long de sa vie, les versions successives montrent cependant que sa pensée, en fait, a peu évolué⁸⁵. La première édition de 1536 ne compte que six chapitres. La seconde, publiée en 1539, est trois fois plus longue, car l'auteur complète son texte par des thèmes apparaissant dans les *Loci Communes* de Melancthon. En 1543, il ajoute de nouveaux passages et approfondit le chapitre consacré au [symbole des apôtres](#). La dernière édition de l'*Institution* est publiée en 1559. L'ouvrage comprend alors quatre livres pour un total de 80 chapitres, et chaque livre porte le nom d'une confession de foi : 1) Dieu le créateur ; 2) la rédemption par Jésus-Christ ; 3) la réception de la Grâce de Dieu par le Saint-Esprit ; 4) l'Église⁸⁶.



Couverture de la dernière édition de l'[Institution de la religion chrétienne](#) qui résume sa théologie.

La première confession, dans l'*Institution*, en constitue le thème central. Elle avance que la sagesse humaine comprend deux parties : la connaissance de Dieu, et la connaissance que nous avons de nous-mêmes⁸⁷. Selon Calvin, la connaissance de Dieu n'est pas inhérente à l'humanité et ne peut être découverte en observant la nature. La seule manière d'y parvenir est d'étudier les Écritures saintes. Calvin écrit, « Pour parvenir à Dieu le créateur il faut que les Écritures saintes nous soient guide et maîtresse »⁸⁸. Il n'essaye pas de prouver l'autorité des Écritures mais les décrit plutôt comme (grc) *autopiston* ou « certaines en elles-mêmes ». Il défend l'idée de la [Trinité](#) et, dans une virulente polémique avec l'Église catholique, affirme que les [images](#) religieuses mènent à l'[idolâtrie](#)⁸⁹. À la fin du premier livre, il offre sa vision de la [providence](#) en écrivant, « Que Dieu ayant créé le monde par sa vertu, le gouverne et entretient par sa providence, avec tout ce qui y est contenu »⁹⁰. Les hommes sont incapables de comprendre pourquoi Dieu veut une situation particulière mais, quelles que soient leurs actions, bonnes ou mauvaises, celles-ci entraînent toujours l'exécution de la volonté divine⁹¹.

Le second livre comporte plusieurs essais sur le [péché originel](#) et la [chute de l'homme](#) ; il fait directement référence à [Augustin d'Hippone](#), qui développa ces doctrines. Il cite fréquemment

les [Pères de l'Église](#) pour défendre la cause de la Réforme et pour démentir l'accusation de créer une nouvelle théologie⁹². Dans l'esprit de Calvin, le péché, initié par la chute d'[Adam](#), s'est transmis à toute l'humanité. Par conséquent, la domination du péché est si complète que les hommes sont poussés à commettre le mal⁹³. Cette humanité déchue a donc un besoin de rédemption qui ne peut être trouvé que dans le Christ. Cependant, avant d'exposer cette doctrine, Calvin décrit la situation particulière des juifs vivant à l'époque de l'[Ancien Testament](#). Dieu ayant fait une alliance avec [Abraham](#), le sens profond de cette promesse est la venue de Jésus. Par conséquent, l'ancienne Alliance ne s'oppose pas au Christ mais en est au contraire la promesse. Calvin décrit ensuite la [nouvelle Alliance](#) en utilisant le [symbole des apôtres](#), relatant la souffrance de Jésus sur la croix et son retour pour juger les vivants et les morts. Pour Calvin, l'obéissance du Christ au Père efface la discorde qui régna jusque là entre l'humanité et Dieu⁹⁴.

Dans le troisième livre, Calvin décrit comment l'union spirituelle du Christ et de l'humanité est achevée. Il définit d'abord la foi comme la connaissance ferme et certaine de Dieu en Christ. Les effets immédiats de la foi sont la [repentance](#) et la rémission du péché. Cela est suivi par une régénération spirituelle qui ramène le croyant au même état de sainteté que celui d'Adam avant sa transgression. La perfection complète est cependant inaccessible dans cette vie et le croyant doit s'attendre à une lutte continue contre le péché⁹⁵. Plusieurs chapitres sont ensuite consacrés au thème de la [justification par la foi seule](#). Calvin définit la [justification](#) comme « l'acceptation par laquelle Dieu nous regarde comme des justes qu'il reçoit dans sa Grâce »⁹⁶. Dans cette définition, il est clair que c'est Dieu qui possède l'initiative et l'autorité, et que les hommes n'y jouent aucun rôle : Dieu est souverain dans le [salut](#)⁹⁷. Il en découle que les réformateurs honnissent les [indulgences](#), qui font croire que « l'achat de Paradis [serait] taxé à certains deniers » pour qu'ensuite « les oblations [soient] vilainement despendues en paillardises et gourmandises »⁹⁸. Au chapitre XIV, Calvin décrit et défend la doctrine de [prédestination](#), un concept développé par [saint Augustin](#) par opposition aux enseignements de [Pélage](#). D'autres théologiens, comme [Thomas d'Aquin](#) et [Martin Luther](#), ont également suivi la tradition augustinienne sur ce point. Ce principe, dans les mots de Calvin, est que « Dieu adopte certains à l'espoir de la vie et adjuge les autres à la mort éternelle »⁹⁹.

Le dernier livre décrit ce qu'il considère être la véritable Église et ses ministres, son autorité et ses [sacrements](#). Calvin refuse l'idée de [primauté pontificale](#), tout comme l'accusation de [schisme](#) portée contre les réformateurs. Pour Calvin, l'Église est définie comme le corps des fidèles qui placent Christ à sa tête. Par définition, il n'y a qu'une Église « catholique » ou « universelle »¹⁰⁰. Les ministres de l'Église sont décrits par un passage de l'[Épître aux Éphésiens](#) et ce groupe comprend les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs. Calvin considère que les trois premières charges sont limitées à l'époque du Nouveau Testament. Les deux dernières fonctions ont été créées dans l'église à Genève. Même si Calvin respecte le travail des [conciles œcuméniques](#), il les considère comme soumis à la parole de Dieu, c'est-à-dire à l'enseignement des Écritures. Il pense également que les autorités civiles et religieuses doivent être séparées, sans interférences entre elles¹⁰¹.

Calvin définit un sacrement comme un signe terrestre associé à une promesse à Dieu. Selon lui, deux sacrements seulement sont valides sous la nouvelle Alliance : le [baptême](#) et l'[eucharistie](#), par opposition aux [sept sacrements de l'église catholique](#). Il rejette la doctrine catholique de la [transsubstantiation](#) et le traitement de l'eucharistie comme un sacrifice. Il refuse également la doctrine luthérienne de l'[union sacramentale](#), dans laquelle Christ est « dans, sous et avec la forme » du vin et du pain. Sa pensée, sur ce point, rejoint celle de Zwingli. Plutôt que d'avoir une vision purement symbolique, Calvin note qu'avec la participation du Saint-Esprit, la foi est nourrie et renforcée par ce sacrement. Selon lui, l'eucharistie est « un secret trop haut pour le comprendre en mon esprit, ou pour l'expliquer de paroles. Et pour en dire brièvement ce qui en est, j'en sens plus par expérience, que je n'en puis entendre »¹⁰².

Controverses[\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)



[Joachim Westphal](#) s'opposa à la théologie de Calvin sur l'eucharistie.

La théologie de Calvin a été critiquée par d'autres théologiens. En 1536, [Pierre Caroli](#), un pasteur protestant de Lausanne, accuse Calvin, ainsi que Viret et Farel, d'[arianisme](#). Calvin défend ses positions sur la Trinité dans la *Confessio de Trinitate propter calumnias P. Caroli*¹⁰³. En 1551, [Jérôme-Hermès Bolsec](#), un médecin genevois, attaque la doctrine de la prédestination et accuse Calvin de faire de Dieu l'auteur du péché. Bolsec est banni de la ville et, après la mort de Calvin, il rédige une biographie très critique de ce réformateur ¹⁰⁴. L'année suivante, [Joachim Westphal](#), un pasteur [gnésio-luthérien](#) de Hambourg, condamne pour hérésie Calvin et Zwingli dans un pamphlet en latin¹⁰⁵, leur reprochant leur refus d'approuver la doctrine luthérienne de l'eucharistie. Calvin lui répond dans sa *Defensio sanae et orthodoxae doctrinae de sacramentis* en 1555¹⁰⁶. En 1556 Justus Velsius, un dissident hollandais, organise une [disputatio](#) avec Calvin durant la visite de ce dernier à [Francfort](#), au cours de laquelle Velsius défend la notion de [libre-arbitre](#) contre celle de la prédestination. Après l'exécution de Servet, un proche de Calvin, [Sébastien Castellion](#), rompt avec lui sur la question du traitement des hérétiques. Dans le *Traité des Hérétiques*, Castellion défend les enseignements charitables du Christ, contre la raideur vaniteuse d'une institution ecclésiastique¹⁰⁷. Il développe par la suite une théologie de la tolérance basée sur les principes bibliques¹⁰⁸.

Calvin et les juifs[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Les historiens débattent de l'opinion de Calvin sur les juifs et le judaïsme. Certains avancent que Calvin, de tous les réformateurs contemporains, était le moins antisémite, tout particulièrement en comparaison avec Luther¹⁰⁹. D'autres affirment que Calvin reste dans le camp des antisémites¹¹⁰. Les spécialistes s'accordent cependant sur la distinction à faire entre les idées de Calvin sur les juifs à l'époque biblique, et sur son attitude envers ses contemporains.

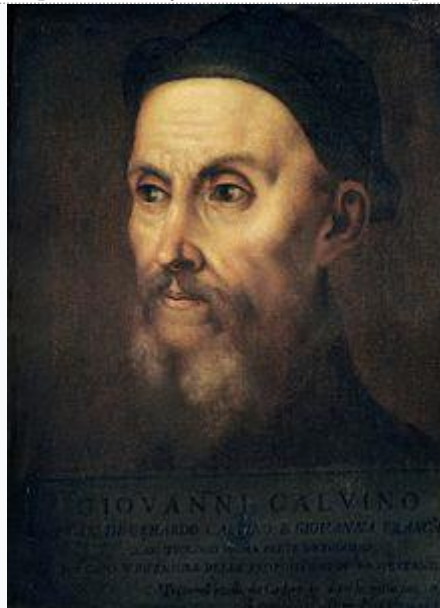
Dans sa théologie, Calvin ne fait aucune différence entre l'alliance de Dieu avec Israël et la nouvelle Alliance. Il écrit : « tous les enfants de la renaissance promise de Dieu, qui ont obéi aux commandements de la foi, ont appartenu à la nouvelle Alliance depuis le début des temps »¹¹¹. Calvin est néanmoins un partisan de la [théologie de la substitution](#)¹¹². La plupart des déclarations de Calvin sur les juifs contemporains sont polémiques. Il écrit par exemple : « j'ai eu de nombreuses conversations avec les juifs : je n'ai jamais vu une once de piété ou un grain de vérité ou d'inventivité, non, je n'ai jamais rencontré de sens commun chez aucun juif »¹¹³. À cet égard, il diffère peu des autres théologiens protestants et catholiques de son époque¹¹⁴. Il considère les juifs comme des « chiens profanes », des scélérats qui « dévorent stupidement toutes les richesses de la terre avec leur cupidité insatiable »¹¹⁵. Dans ses écrits connus, Calvin a consacré un seul petit traité au judaïsme contemporain¹¹⁶, *Réponse aux questions et objections d'un certain juif*, ou il répond aux écrits d'un rabbin du XIVe siècle¹¹⁷. Il y affirme l'élection irrévocable du peuple juif, l'importance du [Décalogue](#) pour le christianisme, mais aussi que les juifs interprètent mal leurs propres écritures, car il leur manque l'unité de l'Ancien et du Nouveau

Testament^{118,119}. Calvin écrit également que leur « obstination éperdue et indomptable mérite qu'ils soient opprimés sans mesure ni fin et qu'ils meurent dans leur misère sans la pitié de personne »¹²⁰.

Dans l'*Institution de la religion chrétienne*, son traité de théologie le plus diffusé, Calvin ne recourt pas à la notion de [peuple décide](#). Il note que les juifs ont moins de superstitions que les catholiques, et nulle crédulité envers reliques, culte des saints, et eucharistie. Il est bien plus [anticatholique](#) que antijuif¹²¹. Calvin accorde une grande importance à l'Ancien Testament dans la prédication et la liturgie - comme l'illustre notamment le [Psautier de Genève](#). A travers la prédestination, il affirme que le salut ne dépend que de la grâce de Dieu, et non de l'adhésion doctrinale, et qu'à ce titre même les juifs peuvent être sauvés. Il compare la persécution subit par la minorité huguenote aux tribulation du peuple juif en errance. L'organisation presbytéro-synodale des [Églises réformées](#), la place du pasteur, l'absence d'images et sculptures dans les temples protestants rappellent le fonctionnement des communautés juives. Le théologien [Théodore de Bèze](#), ami et successeur de Calvin à la tête de l'[Académie de Genève](#), refuse dans ses écrits de rendre les juifs responsables de la mort de Jésus, et est reconnu comme une grande figure du [philosémitisme](#)^{122,123,124}.

Héritage[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

L'héritage théologique[[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Portrait de Calvin par le [Titien](#).

Après la mort de Calvin et de Théodore de Bèze, son successeur, le Conseil municipal de Genève reprend progressivement le contrôle de fonctions relevant précédemment du domaine ecclésiastique. La sécularisation est accompagnée d'un déclin de l'église. Même l'Académie de Genève est éclipsée par les universités de [Leyde](#) et d'[Heidelberg](#) qui deviennent les nouveaux bastions des idées de Calvin, qualifiées de [calvinisme](#) pour la première fois par Joachim Westphal en 1552. En 1585, Genève, auparavant la source du mouvement réformé, n'est plus que son symbole¹²⁵. Calvin avait refusé d'être considéré lui-même comme une « idole » et Genève comme la « nouvelle Jérusalem ». Il encourage au contraire ses disciples à s'adapter à leur environnement. Même durant son échange polémique avec Westphal, il conseille à un groupe de réfugiés francophones installés à [Wesel](#), en Allemagne, l'intégration aux églises luthériennes locales. Malgré ses différends avec les luthériens, il concède qu'ils appartiennent à la véritable Église. La nécessité de s'adapter aux conditions locales devient grâce à Calvin une caractéristique importante du mouvement réformateur qui s'étend alors en Europe¹²⁶.

Grâce aux travaux missionnaires de Calvin en France, son programme de réforme arrive finalement jusque dans les provinces francophones des Pays-Bas. Par ailleurs, le calvinisme est adopté dans l'[électorat du Palatinat](#) sous [Frédéric III](#), ce qui entraîne la formulation du [catéchisme de Heidelberg](#) en 1563. Ce dernier, et la Confessio Belgica, sont adoptés comme standards confessionnels lors du premier synode de l'[église réformée néerlandaise](#) en 1571. Des dirigeants religieux, calvinistes ou sympathisants, s'implantent en Angleterre ([Martin Bucer](#), [Pierre Martyr](#) et [Jean de Lasco](#)), et en Écosse ([John Knox](#)). Durant la [Première Révolution anglaise](#), les [puritains](#) calvinistes rédigent la [confession de foi de Westminster](#) qui devient un standard des [presbytériens](#) dans le monde anglophone. Le mouvement s'étend ensuite à d'autres parties du monde, dont l'Amérique du Nord, l'Afrique du Sud et la Corée¹²⁷.

L'héritage littéraire[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Partageant avec Luther le souci de toucher plus largement la population, Calvin entreprend de traduire en français sa production théologique latine, son *Institutio Christianae Religionis* parue en 1536, revue et augmentée en 1539, qui deviendra en 1541 la première édition de l'[Institution de la religion chrétienne](#). C'est la première fois qu'un ouvrage de ce type est rédigé en français et Calvin doit pour cela innover de plusieurs manières : il doit notamment simplifier les longues phrases que permet de faire le [latin](#) et construire des phrases plus courtes, ordonnées de manière logique et progressive. Il fait également appel aux antithèses, a recours à des expressions imagées et donne un rythme caractéristique à ses phrases^{128,129,130}. Il est également amené à développer le vocabulaire français, remplaçant les mots savants, dérivés du latin, par des mots tirés de la langue populaire, plus intelligibles, quitte à les créer : alacrité est remplacé par allégresse; exercitation par exercice, sécurité par sûreté, testification par témoignage; incroyable par incroyable, loquacité par babil, contumélie par moquerie, cogitation par pensée, sapience par sagesse, etc¹²⁹.

Plusieurs spécialistes, notamment [Gustave Lanson](#) (1857-1934) et [Ferdinand Brunetière](#) (1849-1906), ont souligné que le style de Calvin, caractérisé par la simplicité de sa syntaxe, la clarté de son exposition, la vigueur de ses expressions son rythme et son souffle a profondément influencé la prose française des siècles suivants. « En 1541, [l'Institution] est, par sa date, le premier de nos livres que l'on puisse appeler classique. Elle l'est également par la sévérité de la composition (...) par la gravité soutenue d'un style (...) Elle l'est enfin pour cette 'libéralité' si je puis dire, toute nouvelle alors, avec laquelle Calvin y a mis à notre portée les matières qui ne s'agitaient jusqu'alors que dans les écoles de théologiens. Elle ne l'est pas moins pour le retentissement que la prose française en a reçu dans le monde. (...) Je ne sais, sans Calvin, si Pascal peut-être, et Bossuet certainement, seraient tout ce qu'ils sont; ou plutôt, je ne le crois pas. »^{131,129}

L'héritage éducatif[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Sa ville de naissance ([Noyon](#)), donne à son lycée général le nom de Jean Calvin en son hommage.

Œuvres de Calvin[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- [Institution de la religion chrétienne](#), 1536 pour la première édition, remaniée et enrichie jusqu'à sa mort, la dernière version (rééditée de nombreuses fois depuis) étant publiée post-mortem à Lyon en 1565 sous le titre *Institution de la religion chrestienne. Nouvellement mise en quatre livres : et distinguée par chapitres, en ordre & methode bien propre. Augmentée aussi de tel accroissement, qu'on la peut presque estimer un livre nouveau. Nous avons aussi adjousté deux indices tres amples, tant des matieres contenues en ce livre, que des passages de la Bible qui y sont alleguez, selon l'ordre du vieil & nouveau Testament : dont on cognoistra l'utilité par l'Epistre mise devant lesdits indices.* Par Jean Calvin¹³².
- [Traité des reliques](#), 1543¹³³. Édition moderne : [Traité des reliques](#) / Jean Calvin ; texte présenté par [Irena Backus](#) ; Genève : Labor et fides ; Paris : diff. du Cerf, 2000¹³⁴. La quintessence du texte, qui est disponible en ligne avec la table des matières et des liens vers chaque chapitre, pourrait se résumer ainsi :

« Or, le premier vice, et comme la racine du mal, a été, qu'au lieu de chercher Jésus-Christ en sa parole, en ses sacrements et en ses grâces spirituelles, le monde, selon sa coutume, s'est amusé à ses robes, chemises et drapeaux »¹³⁵.

- *Au milieu de tant d'épreuves, lettres de consolation*, présenté par Paul Wells, Calvin Editions, 2020

Geoffroy Vallée



Pour les articles homonymes, voir *Geoffroy Vallée (homonymie)* et *Vallée (homonymie)*.

Geoffroy Vallée

Biographie

Naissance	1550 <div>Orléans </div>
Décès	9 février 1574 <div>Paris </div>
Activité	Écrivain

modifier - modifier le code - modifier Wikidata

Geoffroy Vallée ou **Geoffroy Vallée II^e**, sieur de la Planchette, est un **déiste français**, né à Orléans vers 1535 et mort le **9 février 1574**.

Il fut condamné à être pendu puis brûlé.



Sommaire

- 1Biographie
- 2Références
- 3Voir aussi
 - 3.1Bibliographie
 - 3.2Article connexe

Biographie[modifier | modifier le code]

Geoffroy Vallée naît à **Orléans**, alors situé dans l'**ancienne province** de l'**Orléanais** du **royaume de France**, sous le règne du **roi François I^e** dans une famille probablement **calviniste**¹.

Geoffroy est le fils de Geoffroy Vallée I^{er}, seigneur de **Chenailles** (dans la commune de **Saint-Denis-de-l'Hôtel**) et le frère de Jacques, Marie, Claude, Gérarde et Jean². On ignore cependant sa date de naissance exacte, bien qu'on pense qu'elle puisse se situer entre 1535 et 1540³.

Il s'installe à **Paris** et, après avoir eu des démêlés avec sa famille qui tente de le mettre sous **curatelle**, y publie *La béatitude des Chrétiens ou le Fléau de la foy* (1572)⁴, libelle relativement bref où il expose que la foi religieuse, basée sur l'ignorance et la crainte de Dieu, abêtit l'homme et le réduit au rang de l'animal. Il

place aux sommets des échelles du savoir et de la félicité le « vrai catholique », c'est-à-dire celui qui, par un travail de recherche intellectuelle et d'ascèse morale sur lui-même, a développé une science de Dieu totalement opposée à la foi dénoncée comme une aliénation. Pour Vallée, les échelons dans l'ignorance et l'aliénation (et conséquemment aussi dans le malheur) sont, dans l'ordre croissant vers le savoir : le [papiste](#), le [huguenot](#), l'[anabaptiste](#), le [libertin](#) et le vrai catholique, tandis que l'[athée](#) retombe dans la croyance (et donc dans le malheur) en se mentant à lui-même.

Ce libelle est diffusé par la suite au [XVIII^e siècle](#) sous le titre de *Ars nihil credendi* (*L'Art de ne croire en rien*).

Le [parlement de Paris](#) le condamne à être pendu puis brûlé, non pour [athéisme](#), mais pour avoir « tenu dit et maintenu les blasphèmes et propos erronés [...] contre l'honneur de Dieu et de notre mère sainte Église ». Il est exécuté le [9 février 1574](#).

Le [ligueur Louis Dorléans](#) (1542-1629), écrit de lui « Et ne vous souvenez-vous pas du beau Vallée, dit la dame de Fronise, qui fut brûlé à Paris »⁵, tandis que [Scévole de Sainte-Marthe](#) note, à son propos, « Puis-je t'appeler coq, homme sans virilité ? »⁶. Ces témoignages pourraient laisser à penser que Vallée avait des mœurs [homosexuelles](#).

Il est le grand-oncle du poète libertin [Jacques Vallée Des Barreaux](#).